

Appel à candidatures

La DSDEN a lancé un appel à candidatures pour des postes restés vacants dans le département des Vosges (enseignant référent collège de Dompierre, CPC EPS circonscription de Gérardmer, ERUN circonscription de Golbey, 1/2 CPD TICE + 1/2 ERUN ASH).

Les candidats ont jusqu'au lundi 6 septembre pour envoyer leur dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à la DSDEN des Vosges, pôle 1er degré (ce.ia88-premier-degre@ac-nancy-metz.fr). [L'appel à candidatures](#)

Circulaire de rentrée : tout comprendre en quelques instants

La circulaire de rentrée 2021 accessible sous la forme d'un Genially bien plus lisible pour les personnels... Cet outil permet une présentation concise tout en intégrant les documents liés aux nouveautés (il suffit alors de cliquer sur les symboles et images...) <https://dgxy.link/CirculaireRentree2021>

Le contenu de cette même circulaire est accessible sous une autre présentation, un Glide : <https://rentree2021.glideapp.io/>

Rentrée scolaire 2021 et Covid : réunion ministérielle du 25 août 2021

Le mercredi 25 août 2021, le directeur de cabinet du ministère de l'Éducation nationale réunissait les syndicats représentatifs des personnels pour faire un point sur la situation sanitaire. Le Sgen-CFDT y a porté son avis sur les mesures prévues pour les rentrées mais aussi des revendications. [Lire la suite](#)

FAQ : situation sanitaire

Voici à nouveau une rentrée sous le signe de la pandémie de Covid-19. Les questions sont nombreuses. Le Sgen-CFDT alimente régulièrement des articles de type « Foire Aux Questions » à partir de vos questions. Cet article recense les questions et vous redirige vers les réponses apportées. [Lire la suite](#)

Revalorisation des AESH : le projet de décret adopté au CTMEN

60 millions d'euros seront consacrés à une nouvelle grille de rémunération applicable dès septembre 2021 avec des modalités de reclassement favorables. En revanche, le ministère refuse toujours la revendication du Sgen-CFDT d'une cédésation dès la deuxième année. [Lire la suite](#)

Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

Une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée s'ouvrira le 13 juin 2022. L'examen est ouvert aux personnels mentionnés à [l'article 2 de l'arrêté du 19 février 1988 relatif à la création du diplôme](#).

Les inscriptions auront lieu du 1er septembre au 15 octobre 2021 à l'adresse suivante : <http://inscritnetpro.siec.education.fr>. À la clôture des inscriptions, les candidats recevront leur dossier d'inscription par courrier. Ils devront retourner les pièces justificatives et le sujet de mémoire avant le 15 novembre. [L'information parue au BO n° 31 du 26 août 2021](#)

Mise à disposition de la Nouvelle Calédonie de personnels enseignants spécialisés du 1er degré – rentrée de février 2022

Une note de service parue au BO n° 32 du 2 septembre 2021 précise les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie pour la rentrée scolaire de février 2022. Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires du

CAAPSAIS, Capa-SH options A, B, C, D et F ou dorénavant du Cappei peuvent faire acte de candidature. Le formulaire est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT

Le dossier devra être remis **avant le 10 septembre 2021** accompagné des pièces justificatives (lettre de motivation, comptes rendus de rendez-vous de carrière ou deux derniers rapports d'inspection, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie du diplôme et curriculum vitae) au supérieur hiérarchique direct. [La note de service](#)

Hongrie : le Sgen-CFDT soutient les syndicats

La politique du gouvernement en place en Hongrie met à mal le fonctionnement démocratique du pays. Parmi les victimes, les organisations syndicales locales et plus particulièrement celles qui travaillent pour l'éducation. Le Sgen-CFDT est solidaire et soutient ces syndicats face à l'oppression. [Lire la suite](#)

Actualités CFDT

Le chômage n'est pas un choix

La CFDT a édité un livret intitulé « Le chômage n'est pas un choix – Le livre noir d'une réforme injuste » qui donne la parole à plusieurs personnes victimes du chômage et de la précarité à un moment où la gestion de l'assurance chômage n'est vue par l'État que sous un angle purement budgétaire qui occulte tout le reste. L'inquiétude est grande face aux effets de la réforme de l'assurance chômage, notamment chez ceux qui alternent des périodes travaillées et chômées. [En savoir plus](#)

Bons plans



Lumni : la cloche a sonné, c'est l'heure de la rentrée. [Tous les cours Lumni](#)



Boîte à idées pour une rentrée en maternelle. Une mutualisation d'idées et de postes pour les premiers jours dans sa classe proposée par le Sgen Midi-Pyrénées. [Le lien](#)



Maternelle : faire classe dehors. L'Ageem publie un dossier sur la classe dehors. Il présente l'intérêt de faire classe dehors et invite à réfléchir en amont à son organisation. Il montre comment installer sa classe dehors. [Le dossier](#)



Outil en ligne pour créer son emploi du temps

Comment faire un emploi du temps scolaire pour votre classe ?

Il n'est pas si simple de trouver des modèles gratuits pour faire un planning des cours. Si de nombreux enseignants partagent en ligne leur propre emploi du temps, ils sont la plupart du temps en PDF et il faut se lancer dans une conversion PDF à Word pour pouvoir les personnaliser... [LesOutilsTice](#)



Une #ToDoListe 2021-2022 pour la direction d'école

Recensement sur l'année scolaire, mois par mois les tâches du directeur d'école, accompagnée d'un calendrier mensuel dans lequel le directeur peut noter les dates importantes à ne pas oublier et les scénarii concernant la continuité pédagogique en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. [TODO Liste](#)

Bonne année scolaire à toutes et à tous !



Carte CEZAM : Les cartes 2021 (année civile) sont en vente au Sgen-CFDT au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter.

Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>